

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-12-23

---

REGROUPEMENT DES MAISONS DES FEMMES VICTIMES  
DE VIOLENCE CONJUGALE : RÉSOLUTION POUR  
PROCLAMER NOTRE MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA  
VIOLENCE CONJUGALE

---

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité Paroisse de Saint-Hilarion, tenue à huis clos par visioconférence le 14 décembre 2020, à 19 h 30, à laquelle séance étaient présents:

SON HONNEUR LE MAIRE : M. Patrick Lavoie

Mme Louise Jean  
M. Dominique Tremblay  
M. Réjean Tremblay  
M. Charles-Henri Gagné  
M. Benoît Bradet  
M. Jean-Claude Junior Tremblay

Tous membres du conseil et formant quorum.

---

**Proclamation de Municipalité Paroisse de St-Hilarion à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale**

**ATTENDU** que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**ATTENDU** que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**ATTENDU** que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**ATTENDU** qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**ATTENDU** que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

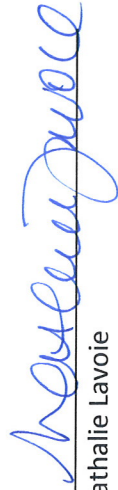
**ATTENDU** que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**ATTENDU** que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** proclamer la Municipalité Paroisse de Saint-Hilarion, municipalité alliée contre la violence conjugale.

**ADOPTÉE À SAINT-HILARION LE 14 DÉCEMBRE 2020**



Nathalie Lavoie  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
DONNÉ CE 14<sup>e</sup> JOUR DE JANVIER 2021**